

OFFRE DE FORMATION 2027-2031

Note relative aux licences générales

Février 2026

La licence constitue le premier cycle des études supérieures. Elle représente une étape éminemment importante dans les parcours des étudiants et étudiantes. L'offre de formation de licence de l'Université Lumière Lyon 2 doit être en mesure de répondre à une pluralité d'objectifs en accueillant un public diversifié.

Cette note vise à guider les équipes pédagogiques dans la construction des programmes de formation des licences et des maquettes pédagogiques.

Textes de référence :

- Code de l'éducation
- [Arrêté du 22 janvier 2014](#) fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) relatif au diplôme national de licence
- [Arrêté du 09 septembre 2025](#) fixant le cadre de la licence de Professorat des écoles

1. LES OBJECTIFS D'UNE FORMATION DE LICENCE

La licence est un diplôme attestant de l'acquisition d'un ensemble de connaissances et de compétences dans un domaine disciplinaire ou pluridisciplinaire. S'inscrivant dans un continuum, elle doit à la fois permettre l'accès à des formations de master et préparer à l'insertion professionnelle. Elle doit s'inscrire dans une perspective de spécialisation progressive. Dans cet esprit, il est suggéré que le cycle de licence au sein de l'Université Lumière Lyon 2 s'organise selon les grandes lignes suivantes :

- Une première année de découverte disciplinaire ou pluridisciplinaire
- Une deuxième année de renforcement
- Une troisième année d'approfondissement thématique voire de spécialisation le cas échéant.

Lors de son parcours de licence, l'étudiant ou l'étudiante doit acquérir un ensemble de connaissances et de compétences renvoyant selon « l'arrêté licence » à :

- Des connaissances et compétences disciplinaires ;
- Des compétences linguistiques ;
- Des compétences transversales ;
- Des compétences technologiques, préprofessionnelles et professionnelles.

Les formations de licence sont tenues d'intégrer une personnalisation des parcours et d'anticiper une possible réorientation. A cette fin, les dispositifs de passerelles doivent être réfléchies par les équipes pédagogiques pour la première année, de fait transitoire, de l'accréditation et pour l'ensemble du cursus de l'étudiant et de l'étudiante.

En complément de ces missions générales et réglementaires, l'Université Lumière Lyon 2 entend dans le cycle de licence :

- Favoriser les réussites des étudiants et étudiantes à travers une attention toute particulière à la construction de leur parcours universitaire (cf. accompagnement méthodologique) et de leur projet professionnel, ainsi qu'à leurs conditions d'accueil et d'études grâce, notamment, aux nouvelles opportunités offertes par la livraison de la Ruche sur le campus PDA. Ce nouvel espace a notamment pour visée de favoriser de nouvelles manières d'apprendre, de se former et d'enseigner en permettant une grande flexibilité des espaces et des fonctions.

- Développer l'internationalisation des parcours de formation à travers de nombreuses possibilités de mobilités, l'encouragement à créer des cours en langue étrangère, la collaboration avec des collègues à l'international, et une nouvelle offre en licence permettant aux étudiants et étudiantes de se former aux enjeux européens ;
- Former les futurs citoyens et citoyennes capables de relever les défis des transitions écologique et sociale en offrant à **tous nos étudiants et à toutes nos étudiantes des clés de compréhension, de débat critique et d'action en matière de transition écologique et sociale, de manière transversale et au cœur des disciplines.**
- Permettre aux étudiants et étudiantes de se situer dans un monde changeant et complexe à travers l'appropriation raisonnée de l'intelligence artificielle, la diffusion d'une science participative et ouverte ;
- Renforcer la professionnalisation des études par des expériences de stage ou de mises en situation professionnelle, par la mise en place d'une préparation aux concours de l'enseignement (nouveau CAPES à bac+3), et en faisant de l'Université un lieu privilégié de préparation aux métiers de demain, aux carrières de l'enseignement et du service public.

2. LA CARACTERISATION DE L'OFFRE DE LICENCE A L'UNIVERSITE LUMIERE LYON 2

L'offre de formation de licence est structurée en mentions et parcours. Elle peut, à partir de la 3^{ème} année, donner lieu à des options qui doivent rester en nombre raisonnable et tributaires d'effectifs étudiants suffisants (soit 25 à 30 selon la spécificité de la formation).

Avec l'accréditation 2027-2031, l'offre de formation de licence au sein de l'Université Lumière Lyon 2 est révisée dans une visée de simplification et d'attractivité. Cet objectif se concrétise dès l'entrée sur Parcoursup avec 4 formats possibles de licence :

- **Les licences associées à une mention** : ces licences sont dans leur grande majorité disciplinaires et, pour quelques cas (Sciences sociales, MIASHS), pluridisciplinaires ;
- **Les doubles licences** : ces licences permettent de valider simultanément une diplomation dans deux mentions ;
- **Les licences de mention avec parcours « Europe »** : ces licences visent à offrir la possibilité aux étudiants et étudiantes de suivre dans leur licence disciplinaire un parcours de formation orienté vers les questions européennes (sous ses différentes dimensions : historiques, géographiques, institutionnelles, politiques, littéraires, linguistiques et civilisationnelles, etc.) ;
- **Les licences de mention avec une mineure disciplinaire (ou « bidi »)** : ces licences, en nombre désormais limité, reposent sur un couple entre une majeure disciplinaire et une mineure sur l'ensemble des six semestres au regard d'un projet pédagogique précis.

Cette évolution revient à abandonner les couples systématiques de « majeures/mineures » qui ont abouti à complexifier la lisibilité et le pilotage de notre offre de licence.

Sur cette base d'évolution, à partir de 2027, l'offre des formations de licence se traduira par :

- Un renforcement des fondamentaux disciplinaires dont le poids en crédits ECTS est singulièrement revalorisé, passant notamment à 18 crédits dès le semestre 1 et à 20 crédits à partir du semestre 3 ;
- Une ouverture pensée par les équipes pédagogiques sous la forme d'une liste d'enseignements préalablement sélectionnés en cohérence avec les objectifs de la formation ;

- Une spécialisation progressive avec un resserrement possible, dès la licence 2, de l'Unité d'enseignement dite d'« Ouverture » vers des enseignements disciplinaires ;
- Une consolidation de la place du Sport proposé au choix parmi les enseignements de l'UE Ouverture lors d'un semestre de la première année de licence ;
- Une délimitation d'un socle commun de compétences pour tous les étudiants et étudiantes inscrites à l'Université Lumière Lyon 2 ;
- Une formation systématique des étudiants et étudiantes aux enjeux numériques et environnementaux du monde contemporain et une intégration disciplinaire des enjeux de la transition écologique et sociale dès la deuxième année de licence en UE Ouverture.

3. LA STRUCTURATION DES MAQUETTES

La « maquette » formalise l'ensemble des activités pédagogiques offertes chaque semestre aux étudiants et étudiantes inscrits dans la formation. Elle se décline en un volume d'heures de formation pour l'étudiant et en un coût en heures d'enseignement pour l'établissement (selon le format de l'enseignement et le nombre de groupes).

La licence est organisée en six semestres (chacun valant 30 crédits), constitués d'Unités d'enseignement (UE) qui, elles-mêmes, intègrent des éléments pédagogiques. Les UE peuvent être réunies en blocs de compétences tels que mentionnés dans la fiche RNCP de la mention nationale. Cette configuration présente l'avantage dès la conception de la formation de favoriser et permettre de proposer à des publics de Formation Continue la validation de blocs de compétences sous forme d'UE.

La construction des maquettes doit respecter le principe de spécialisation progressive et veiller à une familiarisation progressive avec les exigences d'une discipline. Elle doit également offrir aux étudiants et étudiantes la possibilité d'une ouverture thématique, disciplinaire ou internationale.

Un parcours de licence correspond, d'une manière générale et selon les normes en vigueur au niveau européen, à une charge de travail comprise en 4 500 et 5 000 heures sur trois ans, dont 1/3 dédiées à des heures d'enseignement (sous ses différentes formes) et d'encadrement pédagogique.

3.1. La définition des UE

Chaque semestre est composé en trois types d'Unités d'enseignement (à l'exception du semestre 6, *infra*) :

- **Unités d'enseignement fondamentales (18 puis 20 crédits) :**
 - o Deux à quatre UE fondamentales sont possibles, chacune devant intégrer deux éléments pédagogiques minimum.
 - o Ces UE représentent une charge de travail et un nombre de crédits croissants : de 18 crédits ECTS aux semestres 1 et 2 à 20 crédits ECTS à partir du semestre 3.
 - o Les EP au sein de ces UE fondamentales sont a priori obligatoires et renvoient à des compétences et connaissances au cœur de la mention.
 - o Les activités pédagogiques de ces UE fondamentales sont imputées sur l'enveloppe de la mention.

- **Unités d'Ouverture (6 crédits) :**

- Ces unités visent à offrir une culture universitaire élargie, en approfondissant les EP de l'UE fondamentale, et en proposant des EP extérieurs à la mention d'inscription.
- Les étudiants et étudiantes doivent suivre 2 EP par semestre pour valider cette UE, ces EP étant *a priori* sous forme de Cours magistraux (CM) ou de Travaux dirigés le cas échéant.
- Cette Unité d'ouverture se présente sous la forme d'une liste restreinte d'EP à choix pour l'étudiant ; la liste (avec, a minima, 3 EP) est dépendante des effectifs, un EP ne pouvant être proposé que pour un effectif minimum de 35 étudiants ; un EP peut être « fléché », c'est-à-dire obligatoire pour les étudiants et étudiantes de la mention.
- Dans cette Unité d'ouverture, les étudiants doivent obligatoirement suivre, à chaque semestre de la Licence 1, un enseignement extérieur à la mention d'inscription, cet enseignement pouvant être fléché.
- Dans cette UE d'Ouverture, lors de la première année de licence, il est proposé aux étudiants et étudiantes de suivre, en cours optionnel, une activité sportive, soit au S1 soit au S2 selon la mention.
- Dans cette Unité d'ouverture est prévu en deuxième année de licence un EP obligatoire dédié à la formation à la Transition écologique et sociale (TES). Cet enseignement disciplinaire, spécifique à une ou plusieurs mentions, peut être déjà existant ou bien à concevoir sur la base des recommandations générales (cf. Note de référentiel pour la conception d'un enseignement TES à venir).
- Il est demandé que chaque EP au sein de cette UE représente 18h de cours présentiel étudiant
- Au sein de cette UE peuvent être proposés :
 - Un EP ancré dans la mention disciplinaire d'inscription et imputé sur l'enveloppe de la mention (au prorata des effectifs inscrits par mention) ;
 - Un EP extérieur à la mention disciplinaire d'inscription, mais imputé sur l'enveloppe de la mention (au prorata des effectifs inscrits par mention) ;
 - Un EP porté par une autre mention et imputé sur l'enveloppe de cette dernière mention (au prorata des effectifs inscrits par mention) ;
 - Un EP « Sport » (soit au S1, soit au S2).

Information SGCE : *le décompte des moyens pédagogiques s'effectue au prorata des effectifs par mention, mais la mention proposant un EP ouvert à d'autres publics demeure « la mention porteuse ».*

- L'Unité d'ouverture est renommée Unité de spécialisation au semestre 5 pour renvoyer à l'acquisition de compétences disciplinaires spécialisées, en vue notamment des candidatures en master.

- **Unités transversales (6 puis 4 crédits) :**

- Obligatoires, elles délimitent un socle commun pour tous les étudiants et étudiantes inscrits en licence à l'Université Lumière Lyon 2. Elles recouvrent des compétences transversales et pré-professionnalisantes visées au référentiel RNCP de la mention.
- Elles se différencient selon les semestres :
 - A chaque semestre est offert un EP de Langue vivante 1, géré par le Centre de langues et imputé sur une enveloppe transversale. Les étudiants et étudiantes ont la possibilité de choisir la langue qu'ils et elles souhaitent travailler (un test de niveau est planifié à l'occasion de la pré-inscription dans l'établissement en licence 1)
 - Les EP de « Culture numérique » sont proposés aux semestres 1 et 3 avec une remédiation possible au S2. Assurés par un mode d'enseignement hybride et souple, ils permettent de garantir un parcours pour l'étudiant ou l'étudiante en vue de l'obtention de la certification PIX. Ils visent non seulement à acquérir et renforcer les compétences en traitement de texte, présentation assistée par ordinateur, traitement des données numériques, mais aussi sensibiliser aux usages de l'intelligence artificielle. Ils sont budgétés sur l'enveloppe transversale.
 - Les EP d'Accompagnement méthodologique sont proposés au S1 pour familiariser les étudiants et étudiantes avec le travail universitaire en général, et les exigences méthodologiques de la mention le cas échéant. Ils peuvent également viser à favoriser l'expression écrite ou orale. Ils sont dispensés par l'équipe pédagogique de la mention et représentent une charge d'environ 20 heures d'activités pédagogiques. À cette fin, une enveloppe centrale permettra d'abonder 14h de face à face et 2h de suivi des activités en ligne (PIX, escri+, SCD).
 - Les EP « Transition écologique et sociale » sont proposés au semestre 2 sous la forme d'un cours commun en ligne à l'Université Lyon 1 Claude Bernard et l'Université Lumière Lyon 2.
 - Les EP de « Pré-professionnalisation » sont proposés aux semestres 4 et 5. Ils peuvent reposer sur les ressources mises à disposition par l'établissement (sous la forme d'une boîte à outils élaborée par le COSIE) en vue de l'élaboration d'un Projet personnel et professionnel (PPP). Le format conseillé est de 8h à 9h de cours en face-à-face, en plus des heures de travail personnel (boîte-à-outils). Ils peuvent également reposer sur un programme défini par la composante ou la mention, et porté par conséquent par l'enveloppe de la mention. Ils visent à acquérir les compétences nécessaires pour construire un projet de poursuite d'études ou professionnel.

Le semestre 6 s'organise différemment et comporte :

- Les UE Fondamentales (20 crédits)
- Une UE de spécialisation (8 crédits) : elle renvoie prioritairement à des formats différents (enseignements et travail en autonomie) et peut se composer d'activités pédagogiques comme :
 - EP relatif à une spécialité de recherche et de professionnalisation
 - Stage
 - Situation d'apprentissage et d'évaluation (SAé) : projets tutorés, ateliers de conception, séminaires de recherche, etc.

- Une UE transversale de langues (2 crédits) : elle peut renvoyer à un enseignement dispensé par le centre de langues ou bien à un enseignement de spécialité dispensé en langue étrangère (enveloppe transversale dans les deux cas).

Au cours de ce semestre 6, **un accent tout particulier sera mis sur l'ouverture professionnelle et/ou sur l'articulation formation-recherche**. Si ces deux dimensions sont présentes dès l'entrée à l'Université, elles sont ici pensées en vue de la poursuite d'études et de l'insertion des étudiants et étudiantes.

3.2. Le parcours UE Europe

Dès la première année de licence, les étudiants et étudiantes, inscrites à l'Université Lumière Lyon 2 dans les mentions d'inscription qui le proposent, ont la possibilité de suivre une formation poussée sur les questions européennes. L'Europe est entendu ici dans un sens élargi, dépassant le seul cadre de l'Union européenne. Elle renvoie à des dimensions multiples (géographiques, historiques, politiques, littéraires, juridiques, sociologiques, économiques, etc.). Cette formation vise à approfondir des compétences linguistiques, ainsi qu'à acquérir des compétences d'analyse du fait et de l'action européennes. Elle s'adresse à un public étudiant disposant d'un bon niveau de langues (avec obligation de travailler deux langues vivantes) et d'une grande ouverture d'esprit (avec une appropriation d'enseignements disciplinaires variés). Elle représente un total supérieur à 50 heures présentiel pour les étudiants et étudiantes. Elle est financée sur une enveloppe établissement (cf. Minerve). Elle sera limitée à quelques mentions pour la rentrée 2027. Son élargissement sera envisagé en fonction des premiers retours et des moyens alloués en cours d'accréditation.

Cette UE Europe (6 crédits) se substitue à l'UE d'ouverture et se déploie sur les 6 semestres. Elle se compose de :

- Un EP (sous format CM) en langue anglaise sur les caractéristiques et l'histoire du continent européen. Le semestre 3 sera consacré à la Transition Écologique et Sociétale.
- Un EP (sous format CM) en français proposant, à chaque semestre, une approche disciplinaire différente et complémentaire du fait européen (Histoire, Géographie, Science politique, Droit, Économie, Lettres...).
- Un EP (sous format TD) de Langue vivante 2 : les étudiants et étudiantes choisissent la LV2 qu'ils souhaitent travailler entre l'allemand, l'espagnol, l'italien.
- Un projet tutoré pouvant prendre la forme de simulations, ateliers en distanciel avec des étudiants et étudiantes étrangers, ressources dans le cadre des partenariats de l'Université, et notamment les dispositifs créés dans le cadre de l'alliance européenne Bauhaus4EU.

Les semestres 5 et/ou 6 de ce parcours Europe sont dédiés prioritairement à une mobilité sortante dans le cadre des partenariats européens noués par l'établissement.

Le programme de cette UE est défini sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur référent. Il mobilise des enseignants-chercheurs issus de différentes composantes de l'établissement et offre ainsi à l'étudiant ou l'étudiante une formation pluridisciplinaire pointue.

Il est recommandé, ici, de privilégier une évaluation à l'UE pour envisager les croisements possibles des compétences et permettre des innovations pédagogiques.

3.3. *La double licence aménagée*

Les doubles licences sont des cursus intensifs visant à obtenir une double diplomation. Elles reposent sur la maîtrise des enseignements fondamentaux dans deux mentions disciplinaires. Elles veilleront à être strictement aménagées pour permettre aux étudiants et étudiantes de suivre leur formation dans les meilleures conditions. Elles seront construites, selon les semestres, sur la répartition suivante entre UE :

- **Semestre 1** : 18 ECTS + 18 ECTS disciplinaires + UE transversale à 6 ECTS soit 40 ECTS
- **Semestre 2** : 18 ECTS + 18 ECTS disciplinaires + UE transversale à 6 ECTS soit 40 ECTS
- **Semestre 3** : 20 ECTS + 20 ECTS disciplinaires + UE transversale à 4 ECTS soit 44 ECTS
- **Semestre 4** : 20 ECTS + 20 ECTS disciplinaires + UE transversale à 4 ECTS soit 44 ECTS
- **Semestre 5** : 20 ECTS + 20 ECTS disciplinaires comprenant la spécialisation dans chaque mention + UE transversale à 4 ECTS soit 44 ECTS
- **Semestre 6** : 20 ECTS + 20 ECTS disciplinaires comprenant la spécialisation dans chaque mention + UE transversale à 2 ECTS soit 42 ECTS

3.4. *Les bonus*

Tout au long de la licence, les étudiants et étudiantes ont la possibilité de suivre des enseignements complémentaires hors de leur maquette ouvrant droit à une bonification de leur moyenne semestrielle. Ces enseignements renvoient aux Activités physiques et sportives, à la Langue vivante 2, aux BIP (Blended Intensive Programmes), à l'Entrepreneuriat, à l'Engagement étudiant, aux TES (cf. Amphis-débats).

Les modalités d'acquisition de bonus sont précisées dans un règlement général des études.

3.5. *Les outils de la formation*

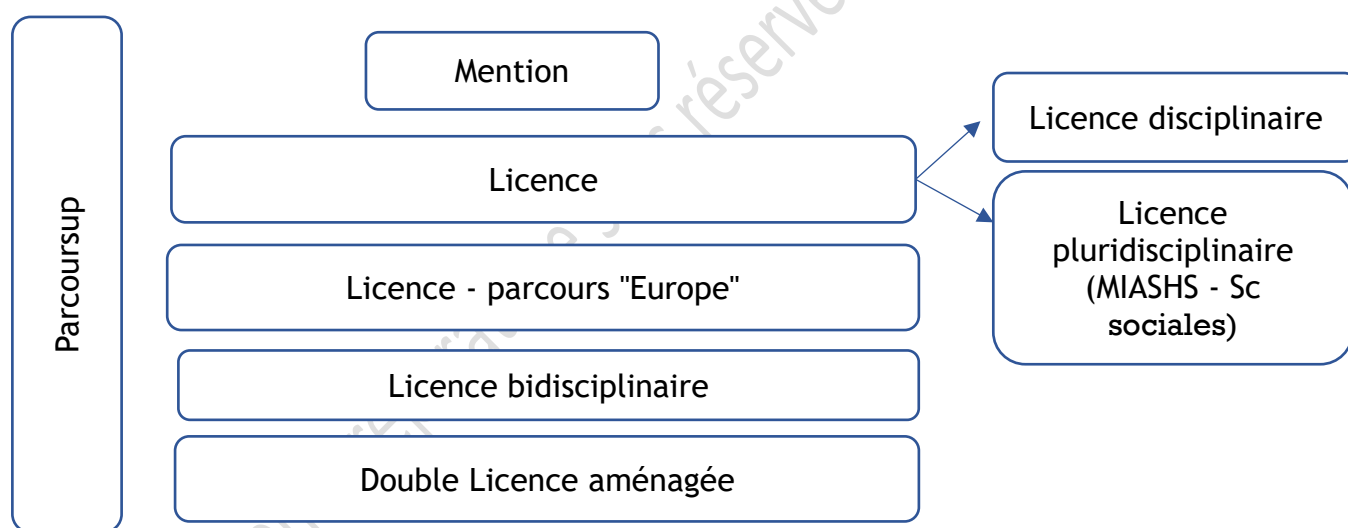
La conception des formations donne lieu à la formalisation d'un kit formation définissant les objectifs et les attendus mais également toutes les données autour de la formation. Ce kit a vocation à servir de support à la communication de l'établissement pour l'ensemble de son offre de formation mais également à l'ensemble des services pour les éléments relevant de ladite formation. Il a vocation à alimenter notamment les pages web de notre offre de formation qui constituent les principales entrées d'information pour les futurs étudiants et étudiantes et leurs familles, ainsi que pour le paramétrage des plateformes et informations nécessaires pour l'accompagnement des publics étudiants (Mission Handicap, Bureau des Étudiantes et Étudiants Internationaux etc.).

Il est recommandé de profiter de la préparation de cette accréditation pour envisager la conception de livrets de l'étudiant intégrant des syllabus (brefs descriptifs) des Unités d'enseignement, voire des enseignements.

Il est également recommandé de profiter de la préparation de cette accréditation pour repenser les Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC). Celles-ci peuvent être organisées à l'échelle de l'Unité d'enseignement ou des Enseignements (éléments pédagogiques, EP). Il est rappelé que l'Unité d'Enseignement (UE) porteuse de crédits doit nécessairement faire l'objet d'une ou plusieurs évaluations des connaissances et compétences contenues en son sein. Il est possible de réfléchir prioritairement à une seule évaluation à l'UE mettant l'accent sur des savoirs et savoir-faire transversaux.

SCHEMA DE LICENCE

- Architecture de l'offre de licences :



• **Structure Licence :**

	LICENCE 1	LICENCE 2	LICENCE 3
Semestres impairs	UEs Disciplinaires (18 ECTS)	UEs Disciplinaires (20 ECTS)	UEs Disciplinaires (20 ECTS)
	UE ouverture	UE ouverture (6 ECTS)	UE spécialisation (6 ECTS)
	UE transversale (6 ECTS)	UE transversale (4 ECTS)	UE transversale (4 ECTS)
Semestres pairs	UEs Disciplinaires (18 ECTS)	UEs Disciplinaires (20 ECTS)	UEs Disciplinaires (20 ECTS)
	UE ouverture (6 ECTS)	UE ouverture (6 ECTS)	UE spécialisation (8 ECTS)
	UE transversale (6 ECTS)	UE transversale (4 ECTS)	UE transversale (2 ECTS)

• **Structure parcours Europe**

	LICENCE 1	LICENCE 2	LICENCE 3
Semestres impairs	UEs Disciplinaires (18 ECTS)	UEs Disciplinaires (20 ECTS)	UEs Disciplinaires (20 ECTS)
	UE Europe (6 ECTS)	UE Europe (6 ECTS)	UE Europe (6 ECTS)
	UE transversale (6 ECTS)	UE transversale (4 ECTS)	UE transversale (4 ECTS)
Semestres pairs	UEs Disciplinaires (18 ECTS)	UEs Disciplinaires (20 ECTS)	MOBILITE
	UE Europe (6 ECTS)	UE Europe (6 ECTS)	
	UE transversale (6 ECTS)	UE transversale (4 ECTS)	

• **Structure BDI**

	LICENCE 1	LICENCE 2	LICENCE 3
Semestres impairs	UEs Disciplinaires (18 ECTS)	UEs Disciplinaires (20 ECTS)	UEs Disciplinaires (20 ECTS)
	UE disciplinaire mineure (6 ECTS)	UE disciplinaire mineure (6 ECTS)	UE disciplinaire mineure (6 ECTS)
	UE transversale (6 ECTS)	UE transversale (4 ECTS)	UE transversale (4 ECTS)
Semestres pairs	UEs Disciplinaires (18 ECTS)	UEs Disciplinaires (20 ECTS)	UEs Disciplinaires (20 ECTS)
	UE disciplinaire mineure (6 ECTS)	UE disciplinaire mineure (6 ECTS)	UE disciplinaire mineure (8 ECTS)
	UE transversal (6 ECTS)	UE transversale (4 ECTS)	UE transversale (2 ECTS)

• **Structure double licence aménagée**

	LICENCE 1	LICENCE 2	LICENCE 3
Semestres impairs	UEs Disciplinaires (18 ECTS)	UEs Disciplinaires (18 ECTS)	UEs Disciplinaires (20 ECTS) Dont spécialisation
	UEs Disciplinaires (18 ECTS)	UEs Disciplinaires (18 ECTS)	UEs Disciplinaires (20 ECTS) Dont spécialisation
	UE transversale (6 ECTS)	UE transversale (6 ECTS)	UE transversale (4 ECTS)
Semestres pairs	UEs Disciplinaires (18 ECTS)	UEs Disciplinaires (18 ECTS)	UEs Disciplinaires (20 ECTS) dont spécialisation
	UEs Disciplinaires (18 ECTS)	UEs Disciplinaires (18 ECTS)	UEs Disciplinaires (20 ECTS) Dont spécialisation
	UE transversale (6 ECTS)	UE transversale (6 ECTS)	UE transversale (2 ECTS)